



VILLE DE CAP-CHAT

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat adoptera les **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (Budget)** pour l'exercice financier **2026** ainsi que le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**, lors d'une **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** qui se tiendra à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville sise au 53 rue Notre-Dame à Cap-Chat, **lundi, le 15 décembre 2025 à 20 h.**

Qu'en vertu des dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, les **délibérations du Conseil porteront exclusivement sur le Budget 2026 et le Programme triennal d'immobilisations.**

Cap-Chat, le 1^{er} décembre 2025

Yves Roy
Directeur général et greffier